

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1847-1849.*

---



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,  
Rue St-Côme, 6, au 1<sup>er</sup> étage.

—  
1850.

DESCRIPTION  
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE  
DE  
COLÉOPTÈRE SÉCURIPALPE,

PAR M. E. MULSANT.

(Lue à la Société linnéenne de Lyon, le 14 juin 1847.)

---

SCYMNUS SCUTELLARIS. *Ovale; pubescent. Prothorax noir, élargi presque en droite ligne sur les côtés. Elytres convexes, assez fortement ponctuées, d'un rouge fauve, parées d'une tache noire commune aux deux étuis, en triangle dirigé en arrière jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, et couvrant la moitié interne de la base. Plaques abdominales subanguleuses, prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.*

♂ Cinquième arceau du ventre faiblement échancré dans son milieu.

♀ Cinquième arceau du ventre sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. — *Elytres d'un rouge fauve; ornées d'une tache scutellaire noire, commune aux deux étuis, couvrant la moitié interne de la base, et prolongée en se rétrécissant graduellement jusqu'aux trois cinquièmes de la suture, formant ainsi une tache en triangle allongé et dirigé en arrière.*

*Variations des Elytres (par défaut).*

*Obs.* Quelquefois la tache a un peu moins d'étendue; souvent sa couleur moins obscure la rend moins tranchée ou moins distincte. Le

prothorax, dans ces derniers cas, présente quelquefois, surtout chez les ♂, ses côtés rougeâtres, d'un fauve livide ou d'un fauve rouge.

On trouve des individus n'ayant pas acquis leur coloration normale, dont le corps, sous ce rapport, plus ou moins différent du type, est quelquefois entièrement d'un fauve jaune.

Longueur, 0<sup>m</sup>,0016 (2/3<sup>l</sup>). — Largeur, 0<sup>m</sup>,0009 (2/5<sup>l</sup>).

*Corps* ovale, assez convexe ou médiocrement convexe et peu densément garni en dessus de poils livides ou cendrés. *Tête* penchée; pointillée; noire, avec le labre d'un fauve livide, parfois d'une manière un peu obscure. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve livide: les seconds souvent en partie obscurs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord jusqu'au tiers, puis subrectilinéairement élargi d'avant en arrière, sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne moins rapprochée d'elle au-devant de l'écusson; un peu plus de deux fois aussi large au bord postérieur que long dans son milieu; d'un quart environ moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe; pointillé; noir. *Ecusson* triangulaire; à côtés peu ou point incurbés à la base; noir. *Elytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement d'abord jusqu'au sixième, puis subcurvilinéairement et assez sensiblement élargies ensuite jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur; un peu moins larges vers les quatre cinquièmes qu'à l'angle huméral, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert une partie du pygidium; peu ou point incurbées chacune à l'angle sutural qui est un peu aigument ouvert; étroitement rebordées latéralement; assez arquées longitudinalement en dessus; convexes ou assez médiocrement convexes; marquées de points très-apparents, et beaucoup plus gros que ceux du prothorax; chargées d'un calus huméral assez saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec le dernier anneau du ventre

d'un fauve livide; parcimonieusement pubescent; pointillé sur le ventre; à peine aussi fortement ponctué sur les côtés de la poitrine que sur le mésosternum: celui-ci tronqué presque en ligne droite ou très-légèrement en arc rentrant, en devant. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées au-delà du tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* presque en demi-cercle, un peu ogival, prolongées au moins jusqu'aux trois quarts de l'arceau. *Pieds* d'un fauve livide, avec les cuisses postérieures et parfois, mais moins sensiblement, les intermédiaires nébuleuses ou obscures.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Lyon, par MM. C. Rey et Guillebeau; je lui ai conservé le nom donné par le premier de ces naturalistes.

*Obs.* Elle a de l'analogie avec *Sc. discoïdeus*; elle s'en distingue par son corps plus convexe, plus court, moins régulièrement ovale, c'est-à-dire plus sensiblement élargi après les épaules, jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur; par son prothorax moins infléchi aux angles de devant, à côtés plus droits ou peu courbes près des angles précités, plus long sur les côtés et dans son milieu; par ses élytres marquées de points plus gros, garnies de poils moins épais et un peu moins longs; par ses plaques pectorales plus arquées, arrivant au moins sur les côtés au quart antérieur de la longueur existante entre les hanches intermédiaires et postérieures, tandis que dans le *discoïdeus* elles se rapprochent davantage des hanches intermédiaires; enfin par les plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts, et moins arrondies ou subanguleuses dans leur milieu.

Le corps paraît plus luisant en dessus, parce que les poils sont plus rares, et le peu de densité de ceux-ci est dû aux points qui sont plus gros.